



GRAND PRIX SENIORS SELECTIF D'ARCACHON

1 et 2 avril 2023

Tel 05 56 54 44 00 - www.golfarcachon.org - accueil@golfarcachon.fr



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I.- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du **droit de jeu fédéral** et avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **31 mars 1973** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II.- FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Journée d'entraînement prévue la veille du 1er tour soit le 31 mars, sur réservation de départ auprès du golf.

Séries:

Une **série Messieurs** : comprenant 93 joueurs au maximum, index $\leq 11,4$.

Une **série Dames** : comprenant 27 joueuses au minimum, index $\leq 14,4$

À la date de clôture des inscriptions, les participants seront retenus pour :

- 1/3 des joueurs maximum par leur place au Mérite National Amateur (MNA Dames et Messieurs)
- 1/3 des joueurs par leur place au Mérite National Seniors (MNS Dames et Messieurs) augmenté des places non attribuées par le critère précédent
- les places restantes par l'ordre des index.

La répartition des wild-cards (maximum 12) est du ressort du Club organisateur en accord avec la Ligue.

Classement : Le classement du Grand Prix Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (série). En cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou. Les conditions des play-off seront affichées par le Comité sur le tableau officiel.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Départs :

- Premier jour : du tee n°1 en respectant les recommandations du Vademecum 2023 : liste prise par ordre de l'index, coupée en 4 blocs égaux (Départ du bloc 2, puis des blocs 1, 3 et 4).
- Second jour : les départs se feront du tee n°1 dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Repères 2 (blanc) pour les Messieurs et repères 4 (bleu) pour les Dames.

III.- ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le vendredi 17 mars 2023 à minuit uniquement en ligne sur le site du Golf d'Arcachon.

www.golfarcachon.org

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 90 euros
- Membres du golf : 40 euros

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 22 mars avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 21/03/2023 sur le site du golf d'Arcachon.

IV.- REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un souvenir, les vainqueurs du Grand Prix seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score.

V.- COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.